

## Règlement du défi du saumon

**L'organisateur :** Club nautique de Longues, chemin de la plage, 63270 Vic le Comte

**La manifestation :** Descente de la rivière Allier non chronométrée en paddle, hydrospeed, canoë ou kayak, ouverte au plus de 18 ans et mineurs accompagnés. La descente est proposée sur les parcours suivants :

parcours 1 : Coudes-Longues, soit environ 8 km,

parcours 2 : Longues-Cournon, soit environ 14 km,

ces parcours peuvent se conjuguer pour en former un de 22 km (environ)

**La date :** samedi 6 juin 2020

**Lieu :** point de rencontre plage de Longues,  
départ Pont de Coudes à 10h00, puis plage de longues à 14h30,  
arrivée plage de Longues, puis Cournon.

**Inscriptions :** par internet jusqu'au 4 juin 2020 (dans la limite des places disponibles)

**Consignes de sécurité et équipements :** placé sous sa propre responsabilité, chaque participant doit savoir nager au moins 25 mètres, et se référer aux consignes de sécurité suivantes :

### ***Pour les paddles :***

- casque : obligatoire
- gilet de flottaison : obligatoire (et homologué)
- chaussures fermées : obligatoires
- leash : interdit
- paddle : gonflable vivement conseillé, avec aileron souple 4'7 maximum (le risque de casse des paddles rigides est important, compte tenu du niveau d'eau dans les rapides)

### ***Pour les hydrospeeds :***

- protections (type genouillères) : obligatoires
- casque : conseillé
- gilet de flottaison : conseillé
- combinaison : obligatoire

### ***Pour les kayaks :***

- casque : conseillé
- gilet de flottaison : obligatoire
- chaussures fermées : obligatoires

### ***Pour les canoés :***

- casque : conseillé
- gilet de flottaison : obligatoire
- chaussures fermées : obligatoires



### **Pour tous :**

- bouteille, sac ou poche à eau
- sifflet
- protection solaire
- combinaison (à adapter en fonction de la température de l'eau)

### **Cessation de droit :**

Par l'acceptation du règlement, et sauf expression contraire, chaque participant donne son accord au Club Nautique de Longues d'utiliser son image sur toute publication et support de son choix, y compris numérique.

### **Coût de l'inscription :**

Inscription pour les participants ayant leur paddle, hydrospeed, canoë ou kayak : 10 euros  
*(cette participation couvre les frais d'inscription et de navette de Longues à Coudes, et/ou en fonction du parcours choisi, de Cournon à Longues)*

Inscription et location d'un canoë biplace :

- 25 euros pour le parcours de 8 km,
- 35 euros pour le parcours de 14 km,
- 40 euros pour le parcours de 22 km

*(le prix couvre les frais d'inscription, la mise à disposition d'un canoë sur le parcours choisi et la navette de Longues à Coudes, et/ou en fonction du parcours choisi, de Cournon à Longues)*

En option :

- assurance Maif Assistance pour les non-licenciés (FFS, FFCK, FFESSM) : 5 euros

### **Annulation du défi du saumon :**

En cas d'annulation du défi du saumon le 6 samedi 2020 par l'organisation, en raison des conditions météorologiques, du niveau d'eau critique, d'un débit à la station de Longues supérieur à 70 m<sup>3</sup>/s, d'arrêté préfectoral ou municipal, la manifestation sera reportée au samedi 30 août 2020.

Les participants pourront cependant prétendre à être remboursés de leur inscription et location, après retenue forfaitaire de 5 euros par inscription et location.

En cas d'annulation par le participant, ce dernier sera remboursé :

- de l'intégralité des frais d'inscription ou du canoë déduction faite de la somme de 5 euros si l'annulation intervient avant 27 mai minuit,
- de l'inscription et/ou location déduction faite de la somme de 10 euros si l'annulation intervient après le 27 mai minuit.

